

**Baccalauréat professionnel - Cultures marines****E22 Économie et commercialisation****Durée : 2 heures**  
-----

L'usage de la calculatrice est interdit.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Responsable des rayons « marée » d'une grande enseigne de la distribution française, monsieur MARTIN souhaite diversifier les produits commercialisés sur les étals des poissonneries de ses magasins.

Très informé des projets des enseignes concurrentes, il sait que le groupe de la grande distribution AUCHAN et la société InnovaFeed, leader européen dans l'élevage d'insectes dédié à la nutrition animale, souhaitent développer une filière piscicole responsable. Un objectif ambitieux qui s'est concrétisé dès le début de l'année 2018 par la commercialisation d'un nouveau produit : la truite d'élevage nourrie avec de la farine protéinée à base d'insectes. Il s'agit d'une farine toute aussi nutritive que celle élaborée à partir de poissons sauvages.

Monsieur MARTIN vous demande d'étudier les opportunités de développement de cette filière piscicole responsable en France en répondant aux questions suivantes.

### **1<sup>re</sup> QUESTION (valeur = 2)**

Répondre à l'aide des informations fournies sur l'annexe support 1.

Décrire quatre caractéristiques présentant la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture en 2018 et son évolution d'ici 2025.

### **2<sup>e</sup> QUESTION (valeur = 2)**

Répondre à l'aide des informations fournies sur l'annexe support 1.

Justifier l'importance du développement mondial d'une pêche et d'une aquaculture durables pour l'ensemble des acteurs de la filière des produits de la mer.

Développer au moins deux justifications.

### **3<sup>e</sup> QUESTION (valeur = 3)**

Répondre à l'aide des informations fournies sur les annexes supports 2 et 3.

Expliquer en quoi le produit « truite d'élevage nourrie à la farine d'insectes » contribue à l'essor d'une filière piscicole responsable en France.

Donner au moins trois explications.

### **4<sup>e</sup> QUESTION (valeur = 3)**

Décrire sous la forme d'un schéma les intervenants de la filière des produits de la mer en France.

### **5<sup>e</sup> QUESTION (valeur = 3)**

Présenter trois motivations pour un responsable « poissonnerie » de grande et moyenne surface pour se lancer dans la commercialisation du produit « truite d'élevage nourrie à la farine d'insectes ».

### **6<sup>e</sup> QUESTION (valeur = 3)**

1. (valeur = 1)

Rechercher deux freins à l'achat du consommateur final pour le produit « truite d'élevage nourrie à la farine d'insectes ».

2. (valeur = 2)

Développer pour chacun de ces freins un argument de vente qui valorise le produit « truite d'élevage nourrie à la farine d'insectes » auprès du consommateur final.

**7<sup>e</sup> QUESTION (valeur = 2)**

Proposer deux actions de communication (média et relation publique) pour faire connaître le produit « truite d'élevage nourrie à la farine d'insectes » auprès du consommateur final. Justifier votre réponse.

**8<sup>e</sup> QUESTION (valeur = 2)**

Proposer deux actions de « Promotion sur le lieu de vente» (PLV) et (ou) d'« Animation sur le lieu de vente» (ALV) qui permettront de valoriser le produit « truite d'élevage nourrie à la farine d'insectes » auprès du consommateur final.

Justifier votre réponse.

**ANNEXE SUPPORT 1 (page 1 sur 2)**  
**NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN**

Questions 1 et 2

Sources : Revue Produits de la Mer 172, FAO rapport 2018. (extraits d'articles)

**En 2025, six poissons sur dix viendront des élevages.**

Selon le rapport de la FAO 2018 (Organisation pour l'agriculture et l'alimentation), on évalue à 31,4% des stocks de produits de la Mer qui sont exploités à un niveau biologiquement non durable, 58,1 % exploités au maximum et 10,5% sous-exploités. Cette situation, si elle se poursuivait, pourrait compromettre l'avenir de toute une filière économique, des pêcheurs jusqu'aux consommateurs (...).

La production mondiale a atteint une valeur record d'environ 171 millions de tonnes, le secteur de l'aquaculture comptant pour 47 pour cent de ce chiffre, voire 53 pour cent si l'on exclut la production destinée à des utilisations non alimentaires (y compris la production de farine et d'huile de poisson). La production de la pêche de capture étant relativement stable depuis la fin des années 1980, c'est à l'aquaculture que l'on doit la croissance continue et impressionnante de l'offre de poisson destiné à la consommation humaine.

On note une croissance très importante de la demande mondiale en produits de la mer depuis 1961.

Parce que l'aquaculture est la seule à pouvoir répondre à la demande mondiale de produits aquatiques, 6 poissons sur 10 proviendront des élevages en 2025. La pêche stagnera en volume autour de 94 millions de tonnes, et, si l'on compte 16% de captures par la pêche minotière\*, les captures pour la consommation humaine atteindront environ 77 millions de tonnes. La production aquacole mondiale atteindra, elle, 102 millions de tonnes estime la FAO.

Aussi, l'aquaculture fournira environ 60 % de la production de poissons et de crustacés dans le monde.

**ANNEXE SUPPORT 1 (page 2 sur 2)**

**NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN**

Après le chalutage d'espèces profondes, le débat se déplace donc sur l'élevage de poissons carnivores.

Même si l'aquaculture se dispense de plus en plus des huiles et farines de poisson, au point de transformer les salmonidés en végétariens, la pression sociétale va pousser les éleveurs de poissons et crevettes à faire preuve de pédagogie, voire à redéfinir certains modèles. De la même manière que les pêcheurs de grands fonds ont dû stopper le chalutage au-delà des 800 mètres, les aquaculteurs devront revoir leurs pratiques et développer de nouvelles techniques pour nourrir les poissons sans toucher aux ressources halieutiques.

\* La pêche minotière est destinée à produire des farines et des huiles alimentant les élevages de poissons, de porcs, de volailles.

**ANNEXE SUPPORT 2**  
**NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN**

Question 3

Source : site AUCHAN

**Plus de la moitié du poisson consommé dans le monde provient de l'aquaculture.**

La pêche durable et l'aquaculture durable sont complémentaires et indissociables pour protéger les stocks de poissons sauvages. Inclure des protéines d'insectes dans l'alimentation des poissons d'aquaculture **permet de diminuer de moitié les besoins en farine de poisson sauvage** utilisée dans les aliments classiques. En plus d'être un aliment naturel pour poisson, **la protéine d'insecte** contribue ainsi à préserver nos ressources océaniques.

**ANNEXE SUPPORT 3****NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN**

## Question 3

Source: <https://actualités.reponse-conso.fr>, publié le 20 octobre 2017 (extraits de l'article)

**AUCHAN : DES TRUITES NOURRIES À LA FARINE D'INSECTES**

Les poissons d'élevage sont souvent nourris avec de la farine produite à base de poissons sauvages. Des millions de tonnes de poissons sont ainsi pêchés chaque année en mer avec des conséquences préoccupantes sur le milieu naturel. La production de cette farine à destination de l'aquaculture consomme en effet un tiers des volumes mondiaux de poissons pêchés. Pour répondre à cette problématique et ainsi préserver les ressources océaniques, les insectes pourraient alors être une bonne alternative. C'est en tout cas le pari de l'entreprise InnovaFeed, fondée en 2015, qui a mis au point une farine protéinée à base d'insectes, tout aussi nutritive pour les poissons sauvages. Cette innovation s'appuie sur le principe du biomimétisme, étant donné que la plupart des poissons élevés, tels que les truites ou les saumons mangent naturellement des insectes dans les cours d'eau. Il s'agit donc d'une solution 100% naturelle. Autre argument avancé par la société : elle est entièrement durable. Les poissons sont nourris uniquement en revalorisant des co-produits agricoles, notamment issus des amidonneries, impropres à la consommation humaine.

Il n'en fallait pas plus pour séduire Auchan Retail France, déjà engagé pour un commerce responsable du poisson : arrêt de la vente de certaines espèces menacées, action en faveur de la reproduction des espèces... Les deux entreprises ont conclu (...) un partenariat afin de développer une filière piscicole responsable. « Cette collaboration entre Auchan Retail France et InnovaFeed va se concrétiser par la création d'une filière responsable de truite d'élevage (...). Plusieurs pisciculteurs, référencés par Auchan Retail France, font partie de la démarche, consistant à intégrer les protéines d'insectes d'InnovaFeed dans l'alimentation de leurs truites d'élevage ».

Les premières truites nourries à la farine d'insectes devraient être commercialisées dans quelques magasins pilotes d'Auchan début 2018. « L'objectif est de généraliser la vente de ces poissons d'élevage à l'ensemble des magasins Auchan. (...).